



Bilan 2022



Table des matières

Gouvernance	3
Négociation 2023	6
Pertinence des actes médicaux	7
Pratique médicale	8
Affaires gouvernementales	9
Rayonnement de la médecine spécialisée	10
Engagement social	11
Services aux membres et aux associations	12
Gestion courante	14



Conseil d'administration

- D^r Vincent Oliva, président
- D^r Serge Legault, vice-président et président du comité des ressources humaines et des communications
- D^{re} Chantal Bolduc, conseillère et présidente du comité d'audit et conseillère
- D^{re} Karine J. Igartua, conseillère et présidente du comité de gouvernance et de gestion des risques
- D^{re} Corinne Leclercq, conseillère – régions intermédiaires
- D^r Yohann St-Pierre, conseiller – régions éloignées et président du comité des régions intermédiaires et éloignées
- D^r Alain Bestavros, conseiller
- D^r Gilles O'Hara, conseiller
- D^r Janik Sarrazin, conseiller



Debout, D^r Serge Legault, D^r Gilles O'Hara, D^r Alain Bestavros, D^{re} Karine J. Igartua et D^r Yohann St-Pierre.
Assis, D^{re} Corinne Leclercq, D^r Vincent Oliva, D^r Janik Sarrazin et D^{re} Chantal Bolduc

Comité de gouvernance et de gestion des risques

- Ce comité a pour mandat de voir à la mise en place et au maintien de structures et procédures pour permettre au conseil d'administration d'agir de manière indépendante de la direction. Également, il élabore et recommande au conseil administration un ensemble de principes de gouvernance applicables à la Fédération et examine ces principes périodiquement.
- Présidé par D^{re} Karine J. Igartua

Autres membres :

- D^r Gilles O'Hara
- D^r Alain Bestavros
- D^r Vincent Oliva

Comité d'audit

- Ce comité a pour mandat de surveiller les affaires financières de la Fédération, notamment les activités d'audit externe et les contrôles internes, et de faire des recommandations à l'égard de ces questions au conseil d'administration.
- Présidé par D^{re} Chantal Bolduc

Autres membres :

- D^r Gilbert Boucher*
- D^r Charles Guertin*
- D^r Samer Hanna*
- D^r Vincent Oliva

* Membres élus par l'Assemblée des délégués

Comité des ressources humaines et des communications

- Ce comité a pour mandat d'examiner les orientations et stratégies en matière de gestion des ressources humaines, notamment en ce qui concerne l'évaluation du rendement, la planification de la relève et la rémunération de la direction et les pratiques générales de la Fédération en matière de ressources humaines, et de faire des recommandations à l'égard de ces questions au conseil d'administration. Il est aussi responsable de veiller à une planification intégrée des communications corporatives et de s'assurer de la présence d'un plan de gestion de crise.
- Présidé par D^r Serge Legault

Autres membres :

- D^r Janik Sarrazin
- D^r Yohann St-Pierre
- D^r Vincent Oliva



Comité des régions intermédiaires et éloignées (CRIÉ)

- Ce comité a pour mandat de conseiller le conseil d'administration sur la promotion de la pratique médecine spécialisée en région, l'organisation des services en région, les plans de contingence régionaux ainsi que l'évolution de la pratique régionale.
- Présidé par D^r Yohann St-Pierre

Autres membres :

- D^{re} Corinne Leclercq
- D^{re} Julie Héroux
- D^{re} Hélène Milot
- D^r Jean-Benoît Paradis
- D^r Jean-Sébastien Aucoin
- D^r Marc-André Tremblay
- D^r Vincent Oliva

Comité de direction



M^e Pierre-Luc Desgagné
Directeur général

À titre de directeur général, il est responsable de la coordination de l'ensemble des activités au sein de la permanence de la FMSQ, pilotant le comité de direction et s'assurant de la saine gestion de l'organisation.



Affaires économiques
D^{re} Isabelle Girard



**Affaires publiques
et communications**
Anne-Louise Chauvette



**Affaires juridiques
et négociation**
M^e Marie-Josée Crête



**Développement
professionnel continu**
D^r Sam J. Daniel



**Affaires
professionnelles**
D^r Rafik Ghali



Opérations
Régine Lecours-Angers

Négociation 2023

- **Constitution d'une équipe chargée de la négociation en 2023 du renouvellement de l'Accord-cadre** aux fins d'application de la Loi sur l'assurance maladie du Québec.
- Tenue de **rencontres de consultation avec les 35 associations** afin de saisir leurs enjeux et de déterminer les priorités en vue de la négociation en 2023.
- **Rencontre avec parties prenantes touchées** par les questions liées à l'entente FMSQ-MSSS.
- Développement d'un nouveau projet appelé « **Objectif soigner** » visant à mettre en valeur les initiatives du terrain quant au renouvellement des privilèges hospitaliers. Accompagnement des membres dans le cadre de ce projet porteur qui pourra leur permettre d'avoir accès aux ressources adaptées à leurs besoins locaux.

Notre seul objectif, **soigner.**

Pertinence des actes médicaux

- En phase avec les objectifs fixés au calendrier, dépôt auprès de l'Institut de la pertinence des actes médicaux (IPAM) de **42 mesures totalisant 59,9 M\$** en 2022.
- Annonce de **réinvestissements de 174,2 M\$ dans 23 projets facilitant l'accès aux services de médecine spécialisée et la modernisation du réseau**, dont le prescripteur électronique, l'optimisation des Centres de répartition des demandes de services (CRDS) pour plusieurs spécialités, la création de cliniques avec trajectoire et prise en charge de patient pour différents types de pathologie, l'alternative à l'hospitalisation, la redéfinition des trajectoires patients en psychiatrie, etc.
- Déploiement d'une **campagne d'information destinée au grand public** sur les médias sociaux et sur le site web de la FMSQ comprenant une série de six capsules explicatives mettant en lumière des projets de pertinence innovants sur lesquels travaillent de nombreux médecins spécialistes.



- **Négociation des modifications 102 et 105** visant notamment diverses modifications tarifaires découlant de résolutions de l'IPAM.



42

mesures totalisant 59,9 M\$



174,2 M\$

Réinvestissements dans 23 projets



- **Reprise des travaux du comité de conciliation** permanent FMSQ-MSSS ayant pour mandat d'aborder tout défi ponctuel touchant les conditions de pratique des médecins en vue de les résoudre.
- **Représentation des médecins spécialistes** à plus de 25 comités avec le MSSS et d'autres parties prenantes pour différents dossiers dont la reprise des activités chirurgicales, la table de concertation sur la politique doctorale et la pratique en cabinet pour les médecins hors PEM.
- Poursuite des travaux de refonte de **l'annexe 29** (rémunération dans les unités de soins intensifs en centre hospitalier), de **l'annexe 39** (rémunération des plasticiens dans les unités de grands brûlés), de **l'annexe 41** (cliniques de la douleur) et ainsi que la négociation en cours d'une **refonte de l'hémo-oncologie**.
- Mise en place d'un comité consultatif quant à l'application actuelle du **protocole d'accord des chercheurs boursiers**.
- Début des travaux sur la **valeur relative de l'acte**, incluant la création d'un comité d'experts, la création d'outils de calcul et de comparaison ainsi que l'embauche d'experts externes.
- Prolongation de l'application des articles 8 (médecins spécialistes faisant l'objet d'une mise en quarantaine pour la protection d'autrui), 15 (rémunération dans les endroits désignés) et 16 (rattrapage des activités médicales) de la lettre d'entente 241 sur la **rémunération en période de pandémie de la COVID-19** jusqu'au 31 décembre 2023.
- Déploiement du **service de télédermatologie publique** partout au Québec permettant d'améliorer l'accès dans cette spécialité tout en maintenant les mêmes standards de qualité des soins.



Télédermatologie

Un meilleur accès pour tous les Québécois

Qu'est-ce que la télédermatologie?
La télédermatologie est un mode de consultation virtuel sécurisé en temps différé (ou asynchrone) entre médecins (et éventuellement entre professionnels de la santé).
La dermatologie étant une spécialité de l'image, des photos standardisées des lésions cutanées, jointes aux informations cliniques pertinentes, permettent au dermatologue de poser un diagnostic et d'établir un plan de traitement, à distance.

Des avantages pour les patients comme pour les médecins!

 Un accès plus rapide	La télédermatologie améliore considérablement l'accès à cette spécialité qui reçoit un nombre très élevé de demandes de consultation.
 Des déplacements évités	Les études indiquent une diminution de 50 à 75 % des visites en personne ce qui réduit considérablement les coûts directs et indirects.
 Des délais d'attente plus courts pour les évaluations en personne	La littérature nationale et internationale est isolée et écloffée; la télédermatologie accroît significativement la pertinence des soins.
 Un excellent moyen de transmission des connaissances	Par une rétroaction rapide au médecin référent sur ses cas précis, la rétention et l'apprentissage sont beaucoup plus efficaces.

Québec   

- Dépôt d'un mémoire en lien avec projet de loi n° 11 – Loi visant à augmenter **l'offre de services de première ligne** par les médecins omnipraticiens et à améliorer la gestion de cette offre (février 2022)
- Transmission, par lettre, des commentaires de la FMSQ relativement aux projets de règlements modifiant le Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par des diététistes et le Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par un ergothérapeute relativement aux **activités de rhino-pharyngo-laryngoscopie**.
- Élaboration d'un positionnement en collaboration avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec sur la **pérennisation de la pratique de la télémédecine au Québec** au-delà du 31 décembre 2022, suivi de multiples représentations auprès du gouvernement ayant permis l'obtention de modalités souples et adaptées à chacun des milieux locaux. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2023, les médecins spécialistes peuvent pratiquer la télémédecine et la téléconsultation par téléphone ou visioconférence sur l'ensemble du territoire du pays sans aucune contrainte de rémunération ou modalité d'exercice brimant la relation patient-soignant.
- À la suite de multiples représentations de la FMSQ, **abolition de l'ensemble des plafonds de rémunération** relativement aux activités pratiquées durant la pandémie à compter du 16 avril 2020, mettant fin aux récupérations de la Régie de l'assurance maladie du Québec à cet égard.
- Participation à une sortie publique conjointe de l'ensemble des associations médicales au Canada, incluant les territoires, visant à appuyer la demande du Conseil de la fédération d'augmenter les **transferts canadiens en santé**, dans le respect des compétences constitutionnelles, de façon à mieux outiller les provinces et les territoires à affronter l'après-pandémie et rendre plus résilient les réseaux publics et universels de santé.

Campagne électorale québécoise 2022 :

- Avant le lancement de la campagne électorale, tenue de différentes **rencontres avec des élus** de différents partis politiques afin d'échanger sur nos visions respectives en lien avec les problématiques vécues dans le réseau de la santé.
- Mise en place d'un **comité de vigie électorale** formé d'une dizaine de présidents d'association médicale afin de coordonner les sorties publiques de la Fédération de même qu'effectuer une veille des enjeux touchant la santé et, plus spécifiquement, la médecine spécialisée.
- Publication d'une **lettre conjointe intitulée « Santé : refuser de s'habituer à l'inacceptable »** par le président de la FMSQ et les présidents des 35 associations médicales affiliées à la suite de l'élection du gouvernement de la Coalition Avenir Québec.

Rayonnement de la médecine spécialisée

- Tenue des **15^{es} Journées de formation interdisciplinaire** sur le thème « Le patient : notre priorité » auxquelles ont participé plus de 900 médecins spécialistes, omnipraticiens, résidents et professionnels de la santé.
- Remise de deux **bourses de recherche** et de quatre **prix d'excellence** à des médecins spécialistes et des équipes multidisciplinaires contribuant à l'avancement de la médecine spécialisée au Québec lors des JFI 2022.
- Publication de trois **articles scientifiques sur la formation continue** dans des journaux revus par les pairs. Un article portait sur l'ajout d'ateliers de simulation aux Journées de formation interdisciplinaire et deux articles ont décrit des études visant à déterminer les facteurs influençant l'intention d'apporter un changement clinique à la suite d'activités de formation continue.
- Présentations à plusieurs congrès nationaux et internationaux **d'innovations pédagogiques développées par la FMSQ**, soit le développement de 30 outils d'évaluation de la pratique, une approche novatrice pour l'obtention de crédits de section 3, et un programme de santé psychologique.
- Poursuite de la **campagne sur les médias sociaux** en collaboration avec les associations médicales affiliées utilisant les vidéos et les infographies visant à démystifier la médecine spécialisée par le biais de capsules informatives sur des sujets divers (ex. santé mentale, glaucome, port du casque lors de la pratique d'activités sportives, etc.).



La vitrine innovation

- Début des travaux de **persée**, **la vitrine innovation de la FMSQ**, qui regroupe des acteurs incontournables en santé au Québec et qui vise notamment à faire rayonner l'innovation en santé au Québec afin d'améliorer l'excellence des soins et l'accès à la médecine spécialisée. Son lancement officiel a eu lieu lors de l'activité « Innover en santé : Agissons ensemble! » à laquelle ont participé près de 600 personnes en décembre 2022.



- **Journée internationale des femmes 2022** : tenue de l'événement virtuel *Les femmes au cœur de la santé* au cours duquel les deux lauréates du concours Femmes médecins d'exception ont été dévoilées et un panel au regroupant quatre médecins spécialistes ont démystifié certaines croyances, conditions et maladies touchant principalement les femmes.



La Fondation de la FMSQ, fière partenaire de la cause de la proche aidance depuis maintenant 10 ans!



Cette année, la Fondation de la FMSQ, dédiée à la cause des proches aidants, fête ses 10 ans. Différentes initiatives ont été déployées pour l'occasion :

- **Octroi de 1 506 756,15\$ à 47 organismes** pour la réalisation de 51 projets de répit à travers le Québec; 13 de ces 51 projets faisaient suite à un appel à projets spéciaux réalisé dans le cadre du 10^e anniversaire de la Fondation visant à soutenir les jeunes proches aidants de 14 à 24 ans ou à promouvoir la santé mentale des proches aidants.
- Réalisation d'une série d'**ateliers d'innovation sociale dans cinq régions du Québec**, le tout culminant par un Forum sur la proche aidance à Montréal. Cette initiative visait à renforcer la collaboration des différents acteurs de l'écosystème et à prendre le pouls des besoins et des bons coups dans les différentes régions en tenant compte des différentes facettes de la proche aidance. Par cette démarche, la Fondation souhaite développer des solutions à impact durable pour mieux accompagner les proches aidants dans leur rôle essentiel pour le réseau de la santé.
- Tenue d'un **webinaire destiné aux médecins spécialistes et omnipraticiens**, lors de la Semaine nationale des proches aidants, pour sensibiliser ces derniers à la cause, renforcer leurs aptitudes de communication avec ce partenaire essentiel avec une approche basée sur le code d'éthique.
- **Diversification des sources de financement** grâce à la tenue du premier cocktail du président et à l'ouverture d'une boutique transactionnelle éphémère d'objets promotionnels; tous les profits générés par ces deux initiatives seront réinvestis dans des projets permettant d'offrir davantage de répit pour les proches aidants.



Services aux membres et aux associations

- Réalisation d'un **diagnostic de « l'expérience membres »** visant à identifier les besoins et attentes des membres envers la Fédération afin de mettre en place un plan d'action pour améliorer la qualité des services offerts, rehausser l'image de la Fédération, renforcer le sentiment d'appartenance et mieux outiller les employés.
- Poursuite de la **Tournée du président** visant à permettre les échanges entre les membres et les administrateurs et à mieux définir les enjeux et préoccupations en lien avec la réalité-terrain (villes visitées : Québec, Rivière-du-Loup, Drummondville, Saguenay, Trois-Rivières, Gatineau et Montréal (CUSM, CHU Sainte-Justine, CHUM)).
- Déploiement de mesures et d'outils, incluant un webinaire, une page web et une foire aux questions, visant à accompagner les associations et les membres dans leurs nouvelles obligations édictées par la Loi 25 en matière de **protection des renseignements personnels**.
- Négociation de la modification 104 visant notamment à répondre à diverses demandes associatives, en lien notamment avec des **problèmes de facturation**, et à actualiser le modèle de facturation en anesthésiologie.
- Régie de l'assurance maladie du Québec : **multiples représentations politiques et juridiques** en vue de défendre les intérêts des membres et l'accès à la médecine spécialisée, notamment dans le cadre d'arbitrages au sujet de l'application de l'Entente et par le soutien de membres visés par diverses demandes de la RAMQ.
- Mise en place d'une **infolettre de bienvenue** destinée aux nouveaux membres de la FMSQ afin de les informer sur les différents services qui leur sont offerts.
- Participation à la **Journée carrière** organisée par la Fédération des médecins résidents du Québec afin de faire connaître la mission et les services offerts par la FMSQ aux médecins résidents.



PLUS DE
4 200

désignations effectuées en lien avec l'accord-cadre



PLUS DE **938**

demandes traitées de médecins spécialistes en lien avec leurs conditions de pratique, leurs privilèges et obligations en établissement, la facturation et la rémunération et autres conseils divers

Services aux membres et aux associations

Maintien des compétences



Plateforme d'apprentissage en ligne **MÉDUSE** : 963 cours offerts, 735 documents disponibles dans la boîte à outils et ajout de 30 outils d'évaluation de la pratique



Tenue de **23 webinaires** destinés aux médecins spécialistes sur des sujets variés, dont un panel sur la COVID et la gestion de la pandémie réunissant des experts pancanadiens réalisé en collaboration avec l'Université de la Colombie-Britannique. Au total, environ 9 900 personnes se sont inscrites à ces webinaires.



Tenue de deux **activités de formation sur l'évaluation de l'inaptitude (Loi 18)** en collaboration avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Collège des médecins du Québec et le Bureau du Curateur public du Québec auxquelles 575 participants ont pris part.



Plus de 1 000 heures d'**activités accréditées** en section 1/Catégorie A et près de 300 heures en section 3/Catégorie B.

Les filiales

Sogemec ASSURANCES

Encore une belle croissance du nombre d'assurés pour Sogemec en 2022. À cela s'ajoute une redistribution de près de 2,5 M\$ en ristournes à ses assurés détenant une protection d'assurance auto ou habitation en octobre 2022 et la conclusion d'une nouvelle entente avec l'assureur Beneva pour l'offre d'assurance groupe association des membres de la FMSQ.



L'offre exclusive Financière des professionnels pour les médecins spécialistes a été bonifiée en 2022 avec, notamment, une ristourne sur les honoraires de gestion et un volet spécifique pour les jeunes médecins en début de pratique. Une offre d'accompagnement financier, développée pour répondre aux besoins des étudiants et résidents, a aussi suscité une croissance record de nouveaux clients.

- Poursuite du **déploiement du Plan stratégique 2021-2024** et définition des indicateurs 2023 permettant de mesurer l'atteinte des objectifs fixés.
- Réalisation de la plus importante **refonte des Règlements généraux** (anciennement le Règlement intérieur) de la Fédération depuis les 30 dernières années ayant notamment mené à une modification des durées des mandats des membres du conseil d'administration (entrée en vigueur en 2025) et à la revitalisation des instances démocratiques. Les modifications aux Règlements généraux visaient à préciser les rôles et responsabilités de chacune des instances fédératives ainsi que le rôle et les responsabilités des officiers de la Fédération.
- **Création de 6 nouveaux postes** répartis dans chacune des directions, dont ceux de directeur adjoint aux affaires médicales, directeur adjoint aux affaires professionnelles et directeur adjoint aux affaires économiques, afin de mieux soutenir les équipes internes, de favoriser l'agilité nécessaire à l'atteinte des objectifs de l'organisation et de bonifier les services aux associations.
- Déploiement du **code d'éthique** auprès de l'ensemble du personnel de la FMSQ.
- Déploiement d'un **plan de communications internes** comprenant différentes actions visant à consolider et améliorer les communications au sein de la FMSQ. Parmi ces actions, mentionnons la refonte de la formation de bienvenue destinée aux nouveaux employés de la Fédération et de ses 35 associations médicales affiliées, la mise en place d'une boîte à questions virtuelle favorisant la communication ascendante, la tenue de rencontre *Ça se discute* afin d'échanger avec les employés sur des sujets variés et la révision de la politique de reconnaissance du personnel, etc.
- Élaboration d'un plan visant à consolider la **marque employeur** de la Fédération, comprenant notamment la réalisation d'une campagne vidéo de valorisation du personnel, la refonte de la page Carrières du site web de la FMSQ, la production de divers outils d'accompagnement pour les gestionnaires en lien avec l'accueil et la reconnaissance du personnel, la mise en place d'une infolettre d'accueil pour les nouveaux employés, une intensification des activités sur LinkedIn, etc.



- Refonte du programme des Grands contributeurs, un programme de reconnaissance du personnel complémentaire au programme de gestion de la performance; le nouveau programme, rebaptisé **Ambassadeurs FMSQ** et dont le déploiement est prévu en 2023, vise à reconnaître les employés s'étant démarqués par une attitude et des comportements en phase avec les valeurs de l'organisation et qui, par leur dévouement, ont contribué à son avancement et son rayonnement.

Gestion courante

- Réalisation d'un **sondage organisationnel** visant à mesurer l'atteinte de certains indicateurs du plan stratégique 2021-2024, dont le taux d'engagement du personnel.
- Déploiement d'outils informatiques afin de se conformer aux nouvelles obligations découlant de la Loi 25 - Loi modernisant des dispositions législatives en matière de **protection des renseignements personnels**.
- Réalisation d'importants **travaux de réaménagement** dans les locaux de la FMSQ afin d'ajouter des espaces de travail pour les employés et d'optimiser les espaces de rencontre existants afin qu'ils répondent mieux aux besoins organisationnels.



NOTRE MISSION

Défendre et soutenir les médecins spécialistes de ses associations affiliées qui œuvrent dans le système public de santé, tout en favorisant des soins et des services de qualité pour la population québécoise.

NOTRE VISION

Être reconnu comme un leader engagé à améliorer les soins de santé.

NOS VALEURS

Collaboration
Créativité
Courage
Excellence
Loyauté
Respect



Spécialistes de vous